

Santé collective : conseillez efficacement vos clients

UA1. Connaître l'environnement de la santé collective (24 mn)

- Dépenses de santé, chiffres clés, contexte, fonctionnement de l'Assurance maladie de base

UA2. Complémentaire santé en entreprise (20 mn)

- Obligations des employeurs, généralisation de la complémentaire santé

UA 3. Mise en place des garanties collectives santé (26 mn)

- Accord de branche, clauses obligatoires, clauses des actes juridiques

UA 4. Mise en conformité des définitions des catégories objectives (22 mn)

- Caractère collectif et obligatoire, mandataire social, contribution patronales

UA 5. Dispense d'adhésion et versement santé : maîtriser les règles (22 mn)

- Dispense d'adhésion et versement santé

UA 06 - Suspension du contrat de travail et maintien des garanties santé : obligations de l'employeur (26 mn)

- Mettre en conformité les régimes santé
- Comblent les carences en cas de suspension de contrat de travail

UA 07 - Critères responsables et réforme du 100 % santé (24 mn)

- Critères solidaires et responsables, 100% santé

UA 08 - Le cadre social et fiscal (14 mn)

- Vérifier les limites de déduction fiscales et sociales

UA 09 - Maintien des garanties au profit des anciens salariés (30 mn)

- La portabilité, le maintien des garanties

UA 10 - Résiliation infra-annuelle des contrats santé (32 mn)

OBJECTIFS

Maîtriser l'environnement de la santé collective.

Identifier avec précision les obligations des employeurs et des assureurs vis à vis des salariés.

Mieux conseiller les entreprises sur le pilotage de leurs contrats.

PUBLIC

Experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social, assureurs, chargés de clientèle, courtiers, CGP/CGPI, conseillers indépendants, avocats, notaires.

PRÉ-REQUIS

Formation destinée à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la prévoyance et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

DURÉE

4 heures

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Un quiz de positionnement et un quiz final
Un support PDF récapitulant les points-clés. Un certificat de formation mentionnant le nombre d'heures de formation sera délivré automatiquement après la validation du module. La validation est obtenue dès 80 % de bonnes réponses au quiz final.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

MOBILISÉE

Pédagogie expositive et interrogative.

MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap. Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

Tarifs et commandes disponibles sur le site Internet www.factorielles.com